

Commission permanente du Conseil général du 5 mars 2009

Pascal Popelin a rapporté deux délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

Subventions d'investissement et de fonctionnement à la commune d'Aubervilliers pour la rénovation d'un établissement municipal d'accueil collectif pour la petite enfance

Dans le cadre du plan départemental de relance des modes d'accueil de la petite enfance, proposé par Pascal Popelin en juin 2008, la ville d'Aubervilliers recevra une subvention d'investissement départementale de 101 810,22€ pour la rénovation extension de la structure « Ethel-Rosenberg » dont la capacité sera portée à 60 berceaux. Le Conseil général accordera ensuite une subvention de fonctionnement de 10€ par jour et par place effectivement occupée.

Convention petite enfance avec la commune d'Aulnay-sous-Bois

Le plan départemental de relance des modes d'accueil de la petite enfance, proposé par Pascal Popelin en juin 2008, prévoyait la signature de conventions petite enfance entre le Conseil général et les communes. La ville d'Aulnay-sous-Bois est la première à avoir finalisé avec le Département cette convention, qui prévoit notamment la création d'un moins 72 places supplémentaires sur le territoire de cette commune et la création des deux premières « micro crèches » de la Seine-Saint-Denis.